

Secrétariat général

303e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

CDU-250603 (extraordinaire)

Le 3 juin 2025

de 13 h à 13 h 40

À distance / Microsoft Teams



# CDU-250603 (extraordinaire)

# UNIVERSITÉ DE MONCTON

303e séance du

# CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 3 juin 2025

de 13 h à 13 h 40

# **PRÉSENCES**

# **MEMBRES**

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Denis Mallet, président	Nord-Est
Said Allaoui	Étudiant (Edmundston)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Mike Bannister	Atlantique (NÉ.)	Denis Prud'homme Recteur et vice-	U de M
Don Bélanger	Nord-Ouest	chancelier	
Darius Bossé	Extérieur du NB.	Bruno Roy	Sud-Est
	(Ottawa)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	AUTRES PERSONNES PRÉSENTES	
Nathalie Brideau	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Morel Caissie	Nord-Ouest	Janice Comeau,	Moncton
Diane Carey	Nord-Est	secrétaire	
François Daigle	Extérieur du NB.	d'assemblée	
	(Ottawa)	Gabriel Cormier, vice-	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	recteur, administration et ressources humaines	
Denise Frenette	Sud-Est		
Daniel Goguen	Extérieur des	(VRARH)	
	régions	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Jonathan Landry	Extérieur des		CI.
	régions	Cédric Laverdure, vice-recteur par	Shippagan
Mathieu Landry	Étudiant (Shippagan)	intérim	
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M

**Personnes excusées** : Madeleine Dubé, Isabelle Paulin, Emma Raphaelle Philippe, Terry Richardson, Gilles Roy, Eddie Rutanga et Luc Vigneault

1

# TABLE DES MATIÈRES

		rage
1.	OUVERTURE	3
	1.1 Bienvenue aux nouveaux membres	3
2.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
4.	BUT DE LA CONVOCATION	3
5.	NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE, VICE-RECTEUR DU CAMPUS DE SHIPPAGAN	3
6.	NOMINATION AU POSTE D'OMBUD	5
7.	PROCHAINE RÉUNION	6
8	CLÔTURE	6

## Nota bene:

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un  ${\bf R}$  (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un  ${\bf P}$ .
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <a href="https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux">https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux</a>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

## 1. OUVERTURE

13 h : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Il procède par la suite à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18º siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

Les personnes absentes de la réunion sont les suivantes : Madeleine Dubé, Isabelle Paulin, Emma Raphaelle Philippe, Gilles Roy, Eddie Rutanga, Terry Richardson et Luc Vigneault.

Mehdi Aouadi et Janice Comeau sont nommés scrutateurs.

## 1.1 Bienvenue aux nouveaux membres

Le président souhaite la bienvenue à Said Allaoui et Mathieu Landry, nouveaux gouverneurs étudiants.

Il souligne également que Madeleine Dubé, nouvelle chancelière, et Luc Vigneault, professeur du campus d'Edmundston, font désormais partie du Conseil de l'Université.

# 2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

# 3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Une convocation spécifiant le but de la rencontre a été envoyée le 12 mai 2025 alors que l'ordre du jour et les documents de la réunion ont été mis à la disposition des membres le 29 mai 2025. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet. Le tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(4) des *Statuts et règlements*.

# 4. BUT DE LA CONVOCATION

Le président précise que la réunion a pour but de procéder à deux nominations pour des postes à l'Université.

# 5. NOMINATION AU POSTE DE VICE-RECTRICE, VICE-RECTEUR DU CAMPUS DE SHIPPAGAN

Le recteur et vice-chancelier, président du Comité consultatif de sélection pour le poste de vice-rectrice ou vice-recteur du campus de Shippagan (CCS-VRUMCS), résume le contenu du rapport du comité. Il présente d'abord la composition du comité ainsi que son mandat.

Afin d'assister les travaux du CCS-VRUMCS, les services de la firme spécialisée en recherche de cadres, Mandrake, ont été retenus. Les activités du comité se sont étalées sur une période de huit mois, soit d'octobre 2024 à mai 2025.

Les consultants de Mandrake ont effectué près de 270 contacts auprès de personnes œuvrant dans le milieu universitaire, collégial ou autres secteurs similaires à l'échelle du Canada.

Deux candidates et deux candidats ont participé à une entrevue d'emploi le 30 mars dernier et deux de ces quatre personnes ont été retenues pour l'étape de la consultation publique auprès de la communauté universitaire du campus de Shippagan.

Des membres du corps professoral, du personnel non enseignant et de la population étudiante ont participé à cet exercice qui s'est tenu entre les 7 et 15 avril 2025. Après avoir examiné les commentaires reçus, des démarches ont été entreprises afin que l'une des personnes candidates, Mme Mélanie Cwikla, rencontre des membres de l'Équipe de direction et du campus de Shippagan où elle a pu démontrer sa connaissance du milieu postsecondaire ainsi que sa compréhension des enjeux et des défis auxquels l'Université est confrontée. Finalement, les références obtenues par le conseiller en acquisition de talents du Service des ressources humaines de l'Université se sont avérées positives.

## Profil professionnel de la candidate

Le parcours professionnel de Mme Mélanie Cwikla démontre son engagement soutenu envers la formation postsecondaire en milieu francophone minoritaire ainsi que sa compréhension de ses enjeux.

En œuvrant dans les secteurs de l'enseignement supérieur ainsi que dans la fonction publique, Mme Cwikla a fait preuve d'une capacité remarquable à évoluer dans des environnements complexes, à piloter des projets de transformation et à assurer une gestion efficace, toujours orientée vers l'innovation, la qualité et la collaboration.

À titre de directrice de l'École technique et professionnelle de l'Université de Saint-Boniface, Mme Cwikla a su mettre en œuvre une vision stratégique audacieuse basée sur l'amélioration continue, l'élargissement de l'offre de formation et le renforcement des partenariats institutionnels. Ses expériences en gestion du personnel, en relations de travail, en élaboration de politiques internes et en développement de programmes s'avèrent aussi des atouts importants pour le poste convoité.

Notons qu'au fil des ans, Mme Cwikla a réussi à se bâtir un réseau professionnel important, notamment à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, au Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada et au Consortium national de développement des ressources pédagogiques en français au collégial.

En termes de formation, Mme Cwikla est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires et d'une maitrise ès arts en traduction. Elle a également complété la scolarité de doctorat en administration et politique de l'éducation.

En tenant compte des compétences, de l'expérience professionnelle et de la vision de la candidate, le comité consultatif de sélection propose la nomination de Mélanie Cwikla comme vice-rectrice du campus de Shippagan pour un mandat de cinq ans.

# **Discussion**

Suivant la présentation du dossier, une gouverneure souligne que le premier élément indiqué dans le profil recherché est l'exigence du doctorat ou l'équivalent. Le recteur affirme que l'excellent profil de la candidate cadre très bien avec les compétences recherchées du poste à pourvoir.

Il est proposé par un gouverneur d'inclure à l'avenir le curriculum vitae de la candidate ou du candidat recommandé dans les rapports des comités consultatifs de sélection.

La proposition suivante est mise aux voix :

#### R: 01-CDU-250603

Denis Prud'homme, appuyé par Carole Boucher, propose:

« Que le Conseil de l'Université nomme **Mélanie Cwikla** comme vicerectrice du campus de Shippagan pour un mandat de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> août 2025 au 30 juin 2030. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

## 6. NOMINATION AU POSTE D'OMBUD

Le président du Comité consultatif de sélection pour le poste d'ombud présente le rapport de son comité. Il fait état de la composition du comité et des activités qui ont été entreprises tout au long du processus, et ce, en s'inspirant de la *Politique de sélection des cadres*.

Voici ci-dessous les éléments clés du rapport :

- Les activités du comité se sont déroulées du 28 octobre 2024 au 16 avril 2025.
- ➤ Les membres ont suivi une formation obligatoire portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Pendant un premier concours, une personne candidate a passé une entrevue en janvier 2025, mais n'a pas été retenue.
- > Avant la tenue d'un deuxième concours, un examen des exigences du poste et du modèle proposé a eu lieu. Il fut convenu de maintenir le tout tel quel, mais d'étendre la recherche de candidatures à diverses associations professionnelles.
- ➤ Le poste a été affiché une seconde fois à partir de la mi-février.
- ➤ Deux entrevues ont eu lieu le 16 avril 2025 et la candidature de M. Serge Gagnon fut retenue par le comité.

# Profil professionnel de Serge Gagnon

M. Serge Gagnon est titulaire d'un baccalauréat en sciences sociales (concentration en criminologie) et d'une maîtrise en criminologie appliquée de l'Université d'Ottawa.

Officier aux pardons et clémence, enquêteur au bureau de l'enquêteur correctionnel, gestionnaire de projets et gérant d'unité correctionnelle, M. Serge Gagnon compte 35 années d'expérience dans différents postes de gestion et de haute gestion

En 2010, M. Gagnon devient sous-commissionnaire des opérations correctionnelles par intérim au ministère du Service correctionnel du Canada. Il supervise les opérations de tous les établissements correctionnels fédéraux dans les Maritimes. À ce titre, il coordonne la mise en œuvre des plans d'action régionaux et représente le Service correctionnel du Canada comme requis.

Par la suite, il devient gestionnaire senior de l'unité correctionnelle à l'ambassade du Canada en Haïti pour un mandat de deux ans où il élabore des politiques et des procédures concernant les prisons en Haïti. À ce titre, il fournit des conseils experts à la haute direction de l'ambassade. Il met en œuvre et améliore les stratégies concernant les enjeux correctionnels complexes. Il veille à ce que les règles et standards des Nations Unies pour le traitement des détenus soient mis en œuvre et appliqués de manière régulière et cohérente. Plus tard, il deviendra directeur des services techniques, infrastructures et installations pour Service correctionnel du Canada à Ottawa. Son rôle était de gérer l'ensemble des infrastructures correctionnelles à l'échelle nationale.

Entre 2014 et 2021, M. Gagnon devient officier correctionnel senior à la Mission des Nations Unies de maintien de paix et politique d'Haïti. Il élabore et met en œuvre des plans stratégiques annuels de la mission, plans liés au renforcement et au développement du système pénitentiaire haïtien. Il gère une équipe de 90 employés internationaux.

## **Discussion**

Certains membres souhaitent qu'une vérification des références soit effectuée avant que l'on procède à l'embauche de M. Gagnon. Il est convenu que les résultats de cet exercice seront communiqués au Conseil de l'Université.

La proposition suivante est mise aux voix :

# R: 02-CDU-250603

François Daigle, appuyé par Daniel Goguen, propose que :

« Sous réserve de la vérification des références et de l'obtention de références positives, que le Conseil de l'Université nomme **Serge Gagnon** au poste d'ombud de l'Université de Moncton, étant entendu que M. Gagnon entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2025. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

# 7. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 14 juin 2025 à 8 h 30, au campus de Shippagan.

# 8. CLÔTURE

La réunion se termine à 13 h 40.

Inice Comeau

Secrétaire d'assemblée

Lynne Castonguay Secrétaire générale

# DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-250603

